

FRONT PANEL - FRENCH

GREEN CROSS®

KILLEX® HERBICIDE POUR LA PELOUSE

USAGE DOMESTIQUE
CONCENTRÉ

HERBICIDE LIQUIDE

CONTENU NET : 250 mL
SUFFIT À TRAITER 200
m² (2 200 pi²)

OU

CONTENU NET : 500 mL
SUFFIT À TRAITER 400
m² (4 400 pi²)

OU

CONTENU NET : 1 L
SUFFIT À TRAITER
800 m² (8 800 pi²)

OU

CONTENU NET : 1,5 L
SUFFIT À TRAITER
1 200 m² (13 200 pi²)

OU

CONTENU NET : 2 L
SUFFIT À TRAITER
1 600 m² (17 600 pi²)

OU

CONTENU NET : 3 L
SUFFIT À TRAITER
2 400 m² (26 400
pi²)

OU

CONTENU NET : 4 L
SUFFIT À TRAITER 3
200 m² (35 200 pi²)

GARANTIE :

2,4-D	95 g/L
Mécoprop (isomère-d)	50 g/L
Dicamba	9 g/L
(tous présents sous forme d'amines)	

N° D'ENR. : 9350 L.P.A.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET DÉCOLLER LE FEUILLET AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Scotts Canada Ltée
2000 Argentia Road
Plaza #5, Suite 101
Mississauga, Ontario
L5N 2R7

SOULEVER LE FEUILLET À
DÉCOLLER ET LIRE LE MODE
D'EMPLOI ET LES PRÉCAUTIONS
AVANT D'UTILISER

RÉPRIME PLUS DE 50 ESPÈCES DE MAUVAISES HERBES DU GAZON

MODE D'EMPLOI :

RÉPRIME	TAUX DE DILUTION / SURFACE TRAITÉE		PÉRIODE D'APPLICATION
	RÉGLAGE DU DIAL-A-SPRAY® DE GREEN CROSS®**	PULVÉRISATEUR À AIR COMPRIMÉ	
Pissenlit, plantain, stellaire moyenne, trèfle, gaillet, lupuline (trèfle jaune), prunelle vulgaire, lierre terrestre, renouée, herbe à poux, bourse-à- pasteur, herbe à la puce, épervière orangée, renoncule, pâquerette vivace.	6	Mélanger 6 mL* de KILLEX par litre d'eau pour traiter 5 m ² (50 pi ²).	Faire le traitement à la fin du printemps ou au début de l'automne, lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Éviter d'appliquer pendant les périodes de sécheresse prolongée. Fertiliser et arroser la pelouse après avoir détruit les mauvaises herbes, afin de regarnir les endroits dénudés. Répéter le traitement au besoin.

*5 mL = 1 cuillerée à thé

**Le DIAL-A-SPRAY de GREEN CROSS est un pulvérisateur à réglages variables pour tuyau d'arrosage. Le numéro du réglage correspond au nombre de mL de produits appliqués par litre d'eau. Veuillez consulter l'étiquette de DIAL-A-SPRAY pour connaître le mode d'emploi.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Faire en sorte que le brouillard de pulvérisation ne dérive pas sur les plantes sensibles. Le produit pulvérisé peut abîmer plusieurs espèces désirables de plantes ornementales et de légumes. Ne pas appliquer lorsqu'il y a risque de pluie. Ne pas arroser dans les 24 heures suivant le traitement. Ne pas appliquer sur l'agrostide (verts de golf). Ne pas utiliser le même pulvérisateur à d'autres fins. N'appliquer sur le gazon fraîchement ensemencé qu'après la 3^e tonte. Ne pas entreposer près de semences, d'engrais, d'insecticides ou de fongicides.

Vêtements de protection :

- Porter une chemise à manches longues, des pantalons, des gants résistant aux produits chimiques (caoutchouc), des chaussettes et des chaussures.

Précautions à prendre par l'opérateur :

- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
- Si le pesticide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis mettre un vêtement propre.
- Enlever les vêtements et les laver séparément avant de les utiliser à nouveau; se laver énergiquement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau et prendre une douche.
- Réutiliser les gants pour l'application de pesticides seulement.

Interdire provisoirement l'accès aux surfaces gazonnées traitées :

- Pendant l'application du produit, ne pas laisser les gens (excepté l'opérateur) ni les animaux de compagnie pénétrer dans la zone traitée.
- N'entrer dans la zone traitée qu'après avoir laissé sécher complètement le produit pulvérisé.

Fréquence maximale d'application :

- Deux applications par année et par site traité sont normalement suffisantes pour une bonne gestion des surfaces gazonnées. Cela ne comprend pas les traitements ponctuels.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, provoquer le vomissement. Consulter un médecin ou un centre antipoison sans tarder. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau. En cas de contact avec la peau, laver la région atteinte à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ÉLIMINATION :

Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper et jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

AVIS À L'ACHETEUR :

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

Renseignements sur les produits : 1-800-668-5669

Site Internet : www.greencrosscanada.com

Garantie inconditionnelle de Scotts

Si vous, le consommateur, n'êtes pas satisfait avec ce produit, pour une raison ou pour une autre, nous vous rembourserons votre argent. Envoyez simplement une preuve d'achat et nous posterons rapidement votre remboursement.

® utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée

© 2003, Scotts Canada Ltée. Droits mondiaux réservés.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))